

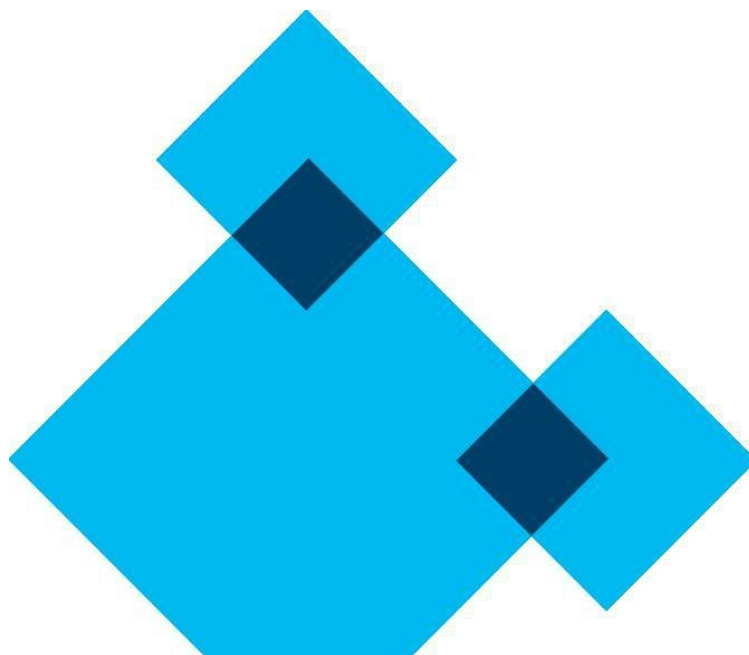
---

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2013 et 2012

*Non audités*

---



---

## RAPPORT DE LA DIRECTION

---

Les états financiers consolidés ci-joints d'Aimia Inc., dont la responsabilité incombe à la direction, ont été approuvés par le conseil d'administration. La direction a dressé les états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, soit les Normes internationales d'information financière («IFRS»). Les états financiers consolidés comprennent des montants et des hypothèses fondés sur les estimations les plus probables de la direction, qui a établi ces estimations en faisant preuve de jugement et de prudence.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction de la société a conçu et maintient un système de contrôles comptables internes lui permettant d'obtenir de l'assurance raisonnable que les registres financiers utilisés aux fins de la préparation des états financiers sont fiables. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers consolidés de la société.

Le 12 août 2013

*(signé) «Rupert Duchesne»*

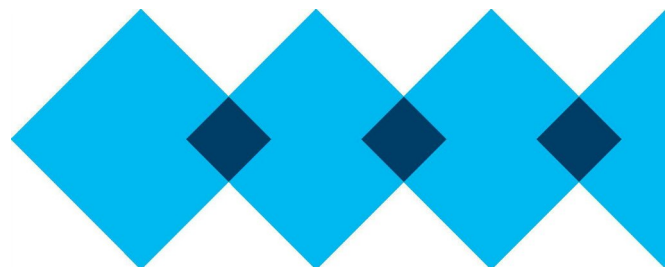
---

**RUPERT DUCHESNE**  
Chef de la direction du groupe

*(signé) «David L. Adams»*

---

**DAVID L. ADAMS**  
Vice-président général et chef des affaires financières





## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

|  |               | Trimestres terminés<br>les 30 juin |                           | Semestres terminés<br>les 30 juin |                           |
|--|---------------|------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)</i>    |               | 2013                               | 2012                      | 2013                              | 2012                      |
|  |               | (non audités)                      | (non audités)<br>(note 2) | (non audités)                     | (non audités)<br>(note 2) |
| <b>Produits des activités ordinaires</b>   | Notes 10 & 16 | <b>(123 312) \$</b>                | 504 233 \$                | <b>486 191 \$</b>                 | 1 071 958 \$              |
| <b>Coût des ventes</b>   |               |                                    |                           |                                   |                           |
| Coût des primes et coûts directs   | Notes 8 & 11  | 230 513                            | 279 900                   | 583 921                           | 602 296                   |
| Amortissement  |               | 10 513                             | 8 543                     | 20 833                            | 17 005                    |
| Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie |               | 20 091                             | 20 820                    | 40 398                            | 41 615                    |
|  |               | <b>261 117</b>                     | 309 263                   | <b>645 152</b>                    | 660 916                   |
| <b>Marge brute</b>   |               | <b>(384 429)</b>                   | 194 970                   | <b>(158 961)</b>                  | 411 042                   |
| <b>Charges opérationnelles</b>   |               |                                    |                           |                                   |                           |
| Frais de vente et de commercialisation   |               | 103 884                            | 99 275                    | 210 802                           | 201 656                   |
| Frais généraux et d'administration   | Note 11       | 94 337                             | 41 674                    | 140 732                           | 80 109                    |
|  |               | <b>198 221</b>                     | 140 949                   | <b>351 534</b>                    | 281 765                   |
| <b>Résultat opérationnel</b>   |               | <b>(582 650)</b>                   | 54 021                    | <b>(510 495)</b>                  | 129 277                   |
| Produits financiers  | Note 11       | 19 066                             | 3 450                     | 25 269                            | 6 940                     |
| Charges financières  | Note 11       | (12 779)                           | (12 401)                  | (26 712)                          | (25 294)                  |
| Produits (charges) financiers, montant net   |               | <b>6 287</b>                       | (8 951)                   | <b>(1 443)</b>                    | (18 354)                  |
| Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence   | Note 4        | (1 870)                            | 1 560                     | (3 592)                           | 2 715                     |
| <b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>   |               | <b>(578 233)</b>                   | 46 630                    | <b>(515 530)</b>                  | 113 638                   |
| <b>Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat</b>   |               |                                    |                           |                                   |                           |
| Exigible   | Note 10       | 118 844                            | (8 789)                   | 100 162                           | (28 347)                  |
| Différé  | Note 10       | 44 157                             | (2 840)                   | 45 882                            | (5 586)                   |
|  |               | <b>163 001</b>                     | (11 629)                  | <b>146 044</b>                    | (33 933)                  |
| <b>Résultat net de la période</b>  |               | <b>(415 232) \$</b>                | 35 001 \$                 | <b>(369 486) \$</b>               | 79 705 \$                 |
| <b>Résultat net attribuable à ce qui suit :</b>  |               |                                    |                           |                                   |                           |
| Actionnaires de la Société   |               | (415 286)                          | 34 937                    | (374 759)                         | 80 315                    |
| Participation ne donnant pas le contrôle   |               | 54                                 | 64                        | 5 273                             | (610)                     |
| <b>Résultat net de la période</b>  |               | <b>(415 232) \$</b>                | 35 001 \$                 | <b>(369 486) \$</b>               | 79 705 \$                 |
| <b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>  |               | <b>172 386 019</b>                 | 172 203 650               | <b>172 335 091</b>                | 173 011 895               |
| <b>Résultat par action ordinaire</b>   |               |                                    |                           |                                   |                           |
| De base et dilué   | Note 7        | <b>(2,43) \$</b>                   | 0,19 \$                   | <b>(2,21) \$</b>                  | 0,43 \$                   |



## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

|  | Trimestres terminés<br>les 30 juin |                  | Semestres terminés<br>les 30 juin |                  |
|--|------------------------------------|------------------|-----------------------------------|------------------|
|  | 2013                               | 2012             | 2013                              | 2012             |
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>  |                                    |                  |                                   |                  |
|  | (non audités)                      | (non audités)    | (non audités)                     | (non audités)    |
|  |                                    | (note 2)         |                                   | (note 2)         |
| <b>Résultat net de la période</b>  | <b>(415 232) \$</b>                | <b>35 001 \$</b> | <b>(369 486) \$</b>               | <b>79 705 \$</b> |
| <b>Autres éléments du résultat global :</b>  |                                    |                  |                                   |                  |
| <i>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement en résultat net</i>  |                                    |                  |                                   |                  |
| Écart de conversion à la consolidation de filiales à l'étranger  | 12 579                             | 2 172            | 8 282                             | 4 011            |
| Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente   | Note 17<br>13 686                  | —                | 13 686                            | —                |
| <i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>   |                                    |                  |                                   |                  |
| Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôts   | Note 19<br>(1 434)                 | (1 256)          | (1 327)                           | (1 461)          |
| Variation du passif découlant d'une exigence de financement minimum du régime à prestations définies, après impôts | Note 19<br>—                       | 1 020            | —                                 | 1 020            |
| <b>Autres éléments du résultat global pour la période</b>  | <b>24 831</b>                      | <b>1 936</b>     | <b>20 641</b>                     | <b>3 570</b>     |
| <b>Résultat global de la période</b>   | <b>(390 401) \$</b>                | <b>36 937 \$</b> | <b>(348 845) \$</b>               | <b>83 275 \$</b> |
| <b>Résultat global attribuable à ce qui suit :</b>   |                                    |                  |                                   |                  |
| Actionnaires de la Société   | (390 471)                          | 36 869           | (354 185)                         | 83 884           |
| Participation ne donnant pas le contrôle   | 70                                 | 68               | 5 340                             | (609)            |
| <b>Résultat global de la période</b>   | <b>(390 401) \$</b>                | <b>36 937 \$</b> | <b>(348 845) \$</b>               | <b>83 275 \$</b> |



## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|   |               | 30 juin             | 31 décembre         | 1 <sup>er</sup> janvier |
|---|---------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
|   |               | 2013                | 2012                | 2012                    |
| (en milliers de dollars canadiens)  |               | (non audités)       | (non audités)       | (non audités)           |
|   |               |                     | (note 2)            | (note 2)                |
| <b>ACTIFS</b>   |               |                     |                     |                         |
| <i>Actifs courants</i>  |               |                     |                     |                         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                       |               | 499 413 \$          | 497 976 \$          | 202 147 \$              |
| Liquidités soumises à restrictions  |               | 30 560              | 28 342              | 15 074                  |
| Placements à court terme  |               | 23 064              | 42 479              | 58 372                  |
| Impôts à recevoir   | Note 10       | 111 540             | —                   | —                       |
| Comptes débiteurs   | Notes 8 & 11  | 322 465             | 386 073             | 382 823                 |
| Stocks  |               | 12 313              | 15 671              | 41 965                  |
| Frais payés d'avance  |               | 51 920              | 41 105              | 29 144                  |
| Encaisse en fidéicommis   | Notes 3 & 6   | 47 460              | —                   | —                       |
| Billet à recevoir   |               | —                   | —                   | 61 611                  |
|   |               | <b>1 098 735</b>    | <b>1 011 646</b>    | <b>791 136</b>          |
| <i>Actifs non courants</i>  |               |                     |                     |                         |
| Encaisse en fidéicommis   | Notes 3 & 6   | 1 071               | 48 549              | 42 804                  |
| Placements à long terme   | Note 5        | 367 273             | 336 952             | 302 735                 |
| Placements mis en équivalence   | Note 4        | 113 411             | 109 854             | 31 407                  |
| Immobilisations corporelles   |               | 21 555              | 23 444              | 16 142                  |
| Immobilisations incorporelles   | Note 19       | 1 672 346           | 1 708 709           | 1 761 906               |
| Goodwill  |               | 2 008 211           | 2 007 427           | 1 985 603               |
|   |               | <b>5 282 602 \$</b> | <b>5 246 581 \$</b> | <b>4 931 733 \$</b>     |
| <b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>  |               |                     |                     |                         |
| <i>Passifs courants</i>   |               |                     |                     |                         |
| Comptes créditeurs et charges à payer   | Note 11       | 387 069 \$          | 380 547 \$          | 382 130 \$              |
| Impôts à payer  |               | —                   | 3 427               | 1 083                   |
| Provisions  | Note 11       | —                   | 159 456             | 147 748                 |
| Dépôts clients  |               | 82 393              | 76 056              | 38 195                  |
| Produits différés   | Note 10       | 1 563 128           | 1 541 554           | 1 557 869               |
| Partie à court terme de la dette à long terme                                 |               | —                   | —                   | 200 000                 |
|   |               | <b>2 032 590</b>    | <b>2 161 040</b>    | <b>2 327 025</b>        |
| <i>Passifs non courants</i>   |               |                     |                     |                         |
| Dette à long terme  |               | 793 980             | 793 126             | 386 678                 |
| Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants                 | Note 12       | 42 268              | 40 618              | 35 489                  |
| Impôts différés   |               | 168 761             | 215 023             | 209 482                 |
| Produits différés   | Note 10       | 1 336 573           | 712 104             | 684 865                 |
|   |               | <b>4 374 172</b>    | <b>3 921 911</b>    | <b>3 643 539</b>        |
| <b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société</b> |               | <b>904 703</b>      | <b>1 334 547</b>    | <b>1 302 248</b>        |
| <b>Participation ne donnant pas le contrôle</b>                               | Note 18       | <b>3 727</b>        | <b>(9 877)</b>      | <b>(14 054)</b>         |
| <b>Total des capitaux propres</b>   |               | <b>908 430</b>      | <b>1 324 670</b>    | <b>1 288 194</b>        |
|   |               | <b>5 282 602 \$</b> | <b>5 246 581 \$</b> | <b>4 931 733 \$</b>     |
| <b>Engagements et éventualités</b>  | Notes 13 & 15 |                     |                     |                         |

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) Roman Doroniuk

Roman Doroniuk  
Administrateur

(signé) Joanne Ferstman

Joanne Ferstman  
Administratrice



# ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

| Semestres terminés les 30 juin 2012 et 2013<br>(non audités)<br>(note 2)   | Actions<br>ordinaires<br>en<br>circulation | Capital<br>social   | Résultats<br>non<br>distribués<br>(déficit) | Cumul des<br>autres<br>éléments du<br>résultat<br>global | Surplus<br>d'apport | Total<br>attribuable<br>aux<br>actionnaires<br>de la Société | Participation<br>ne donnant<br>pas le<br>contrôle | Total des<br>capitaux<br>propres |
|--|--|---------------------|---|--|---------------------|--|---|----------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)</i>                                      |  |                     |   |  |                     |  |   |                                  |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>  | 173 817 381                                | 1 695 642 \$        | (1 586 422) \$                              | (29 033) \$  | 1 222 061 \$        | 1 302 248 \$   | (14 054) \$                                       | 1 288 194 \$                     |
| <b>Résultat global de la période</b>   |  |                     |   |  |                     |  |   |                                  |
| Résultat net de la période   |  |                     | 80 315                                      |  |                     | 80 315   | (610)   | 79 705                           |
| Autres éléments du résultat global :   |  |                     |   |  |                     |  |   |                                  |
| Écart de conversion à la consolidation de filiales à l'étranger  |  |                     |   | 4 010  |                     | 4 010  | 1   | 4 011                            |
| Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôts   | Note 19                                    |                     | (1 461)                                     |  |                     | (1 461)  |   | (1 461)                          |
| Variation du passif découlant d'une exigence de financement minimum du régime à prestations définies, après impôts | Note 19                                    |                     | 1 020                                       |  |                     | 1 020  |   | 1 020                            |
| Résultat global de la période  | —  | —                   | 79 874                                      | 4 010  | —                   | 83 884   | (609)   | 83 275                           |
| <b>Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres</b>                        |  |                     |   |  |                     |  |   |                                  |
| Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options   | 146 886                                    | 1 834               |   |  | (392)               | 1 442  |   | 1 442                            |
| Rachat d'actions ordinaires  | (1 961 900)                                | (17 233)            |   |  | (6 975)             | (24 208)   |   | (24 208)                         |
| Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées   | Note 14                                    |                     | (59 254)                                    |  |                     | (59 254)   |   | (59 254)                         |
| Apport d'une participation ne donnant pas le contrôle  | Note 18                                    |                     |   |  |                     | —  | 2 652   | 2 652                            |
| Accroissement lié aux autres régimes de rémunération fondée sur des actions  |  |                     |   |  | 2 779               | 2 779  |   | 2 779                            |
| Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires                                       | (1 815 014)                                | (15 399)            | (59 254)                                    | —  | (4 588)             | (79 241)   | 2 652   | (76 589)                         |
| <b>Solde au 30 juin 2012</b>   | <b>172 002 367</b>                         | <b>1 680 243 \$</b> | <b>(1 565 802) \$</b>                       | <b>(25 023) \$</b>                                       | <b>1 217 473 \$</b> | <b>1 306 891 \$</b>  | <b>(12 011) \$</b>                                | <b>1 294 880 \$</b>              |
| <b>Solde au 31 décembre 2012</b>   |  |                     |   |  |                     |  |   |                                  |
| <b>Solde au 31 décembre 2012</b>   | <b>172 257 314</b>                         | <b>1 683 456 \$</b> | <b>(1 542 700) \$</b>                       | <b>(24 636) \$</b>                                       | <b>1 218 427 \$</b> | <b>1 334 547 \$</b>  | <b>(9 877) \$</b>                                 | <b>1 324 670 \$</b>              |
| <b>Résultat global de la période</b>   |  |                     |   |  |                     |  |   |                                  |
| Résultat net de la période   |  |                     | (374 759)                                   |  |                     | (374 759)  | 5 273   | (369 486)                        |
| Autres éléments du résultat global :   |  |                     |   |  |                     |  |   |                                  |
| Écart de conversion à la consolidation de filiales à l'étranger  |  |                     |   | 8 215  |                     | 8 215  | 67  | 8 282                            |
| Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente   | Note 17                                    |                     |   | 13 686   |                     | 13 686   |   | 13 686                           |
| Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôts   | Note 19                                    |                     | (1 327)                                     |  |                     | (1 327)  |   | (1 327)                          |
| Résultat global de la période  | —  | —                   | (376 086)                                   | 21 901   | —                   | (354 185)  | 5 340   | (348 845)                        |
| <b>Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres</b>                        |  |                     |   |  |                     |  |   |                                  |
| Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options   | 131 143                                    | 1 896               |   |  | (408)               | 1 488  |   | 1 488                            |
| Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées   | Note 14                                    |                     | (62 515)                                    |  |                     | (62 515)   |   | (62 515)                         |
| Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle   | Note 18                                    |                     | (17 608)                                    |  |                     | (17 608)   | 8 264   | (9 344)                          |
| Accroissement lié aux autres régimes de rémunération fondée sur des actions  |  |                     |   |  | 2 976               | 2 976  |   | 2 976                            |
| Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires                                       | 131 143                                    | 1 896               | (80 123)                                    | —  | 2 568               | (75 659)   | 8 264   | (67 395)                         |
| <b>Solde au 30 juin 2013</b>   | <b>172 388 457</b>                         | <b>1 685 352 \$</b> | <b>(1 998 909) \$</b>                       | <b>(2 735) \$</b>  | <b>1 220 995 \$</b> | <b>904 703 \$</b>  | <b>3 727 \$</b>                                   | <b>908 430 \$</b>                |



## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

| (en milliers de dollars canadiens)   | Trimestres terminés<br>les 30 juin |                           | Semestres terminés<br>les 30 juin |                                   |
|--|------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
|  | (non audités)                      | (non audités)<br>(note 2) | (non audités)<br>2013             | (non audités)<br>2012<br>(note 2) |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX</b>   |                                    |                           |                                   |                                   |
| <b>Activités opérationnelles</b>   |                                    |                           |                                   |                                   |
| Résultat net de la période   | (415 232) \$                       | 35 001 \$                 | (369 486) \$                      | 79 705 \$                         |
| Ajustements pour   |                                    |                           |                                   |                                   |
| Amortissement  | 30 604                             | 29 363                    | 61 231                            | 58 620                            |
| Rémunération fondée sur des actions  | 3 794                              | 3 795                     | 7 659                             | 6 783                             |
| Quote-part du résultat net des placements<br>mis en équivalence                | Note 4 1 870                       | (1 560)                   | 3 592                             | (2 715)                           |
| Charges (produits) financières, montant net                                    | (6 287)                            | 8 951                     | 1 443                             | 18 354                            |
| Charge (recouvrement) d'impôt  | (163 001)                          | 11 629                    | (146 044)                         | 33 933                            |
| Variation des actifs et passif opérationnels                                   | Note 19 648 708                    | 23 312                    | 559 235                           | (28 529)                          |
| Autres   | 1 824                              | 222                       | 3 870                             | 2 347                             |
|  | 517 512                            | 75 712                    | 490 986                           | 88 793                            |
| Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles                   | 102 280                            | 110 713                   | 121 500                           | 168 498                           |
| Intérêts reçus   | 5 716                              | 3 838                     | 8 096                             | 6 394                             |
| Distribution reçue d'un placement mis en équivalence                           | Note 4 6 860                       | —                         | 6 860                             | —                                 |
| Intérêts payés   | (7 238)                            | (10 012)                  | (21 866)                          | (23 652)                          |
| Impôts sur le résultat payés   | (7 685)                            | (19 072)                  | (15 109)                          | (34 803)                          |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, montant net             | 99 933                             | 85 467                    | 99 481                            | 116 437                           |
| <b>Activités d'investissement</b>  |                                    |                           |                                   |                                   |
| Placements mis en équivalence  | Note 4 (8 812)                     | —                         | (8 812)                           | —                                 |
| Placements à court terme   | (6 454)                            | (21 111)                  | 20 843                            | (14 458)                          |
| Placements à long terme  | Note 5 (15 465)                    | (4 518)                   | (15 779)                          | (6 816)                           |
| Nouvelles immobilisations corporelles et nouveaux<br>logiciels et technologies | (11 257)                           | (11 277)                  | (20 342)                          | (23 933)                          |
| Ajout d'autres immobilisations incorporelles                                   | —                                  | —                         | —                                 | (2 273)                           |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net            | (41 988)                           | (36 906)                  | (24 090)                          | (47 480)                          |
| <b>Activités de financement</b>  |                                    |                           |                                   |                                   |
| Dividendes trimestriels  | Note 14 (32 123)                   | (30 349)                  | (62 515)                          | (59 254)                          |
| Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle                     | Note 18 (9 344)                    | —                         | (9 344)                           | —                                 |
| Apport d'une participation ne donnant pas le contrôle                          | Note 18 —                          | —                         | —                                 | 2 652                             |
| Émission d'actions ordinaires  | 160                                | 743                       | 1 488                             | 1 442                             |
| Rachat d'actions ordinaires  | —                                  | (21 258)                  | —                                 | (24 208)                          |
| Emprunt de la dette à long terme   | —                                  | 450 000                   | —                                 | 450 000                           |
| Remboursement de la dette à long terme   | —                                  | (425 000)                 | —                                 | (440 000)                         |
| Frais de financement   | —                                  | (2 772)                   | —                                 | (2 772)                           |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net              | (41 307)                           | (28 636)                  | (70 371)                          | (72 140)                          |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie              | 16 638                             | 19 925                    | 5 020                             | (3 183)                           |
| Écart de conversion lié à la trésorerie  | 5 914                              | 591                       | (3 583)                           | 1 311                             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période                 | 476 861                            | 179 759                   | 497 976                           | 202 147                           |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin<br/>de la période</b>      | <b>499 413 \$</b>                  | <b>200 275 \$</b>         | <b>499 413 \$</b>                 | <b>200 275 \$</b>                 |

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

## RUBRIQUES DES NOTES :

|     |   |    |
|-----|---|----|
| 1.  | STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ   | 8  |
| 2.  | PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES   | 9  |
| 3.  | ACQUISITION D'EXCELLENCE IN MOTIVATION, INC.                            | 15 |
| 4.  | PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE   | 17 |
| 5.  | PLACEMENTS À LONG TERME   | 17 |
| 6.  | ENCAISSE EN FIDÉICOMMIS   | 18 |
| 7.  | RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE   | 19 |
| 8.  | PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT | 19 |
| 9.  | RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES   | 21 |
| 10. | PRODUITS DIFFÉRÉS   | 22 |
| 11. | PROVISIONS  | 24 |
| 12. | RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS NON COURANTS           | 26 |
| 13. | PASSIFS ÉVENTUELS   | 26 |
| 14. | DIVIDENDES  | 28 |
| 15. | ENGAGEMENTS   | 29 |
| 16. | INFORMATIONS SECTORIELLES   | 30 |
| 17. | JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS                                 | 34 |
| 18. | PARTIES LIÉES ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE               | 36 |
| 19. | INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE                                   | 38 |
| 20. | ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE                             | 39 |



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 1. STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Aimia Inc. (« Aimia » ou la « Société »), anciennement Groupe Aeroplan Inc., a été constituée le 5 mai 2008 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et a succédé au Fonds de revenu Aéroplan à la suite de la réorganisation de la structure de fiducie de revenu du Fonds en structure de société par actions aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux le 25 juin 2008.

Le bureau inscrit et siège social d'Aimia est situé au 5100, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec), Canada H4A 3T2.

Aimia est un chef de file international dans le domaine de la gestion de la fidélisation qui, par l'intermédiaire de ses filiales, compte trois secteurs opérationnels régionaux : Canada; États-Unis et Asie-Pacifique (« É.-U. et APAC »); et Europe, Moyen-Orient et Afrique (« EMOA »). Notre structure régionale fait en sorte que nos leaders demeurent près de nos clients, de nos partenaires et de nos investisseurs, tandis que nos services de fidélisation nous permettent d'innover, de partager les meilleures pratiques et de collaborer afin de fournir des solutions à nos clients de toutes les régions et du monde entier.

Au Canada, Aimia est le propriétaire et l'exploitant du programme Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence. En EMOA, Aimia est le propriétaire et l'exploitant de Nectar, programme de fidélisation coalisé du Royaume-Uni, de Nectar Italia, programme de fidélisation coalisé d'Italie, et d'Air Miles Moyen-Orient, programme de fidélisation coalisé des Émirats arabes unis, par l'entremise d'une participation de 60 %. Par l'intermédiaire des services d'Intelligent Shopper Solutions (« ISS ») et de sa participation de 50 % dans Insight 2 Communication LLP (« i2c »), une coentreprise avec Sainsbury's, le secteur EMOA d'Aimia fournit aussi des services de connaissances et d'analyse fondés sur des données aux détaillants et à leurs fournisseurs au Royaume-Uni et dans le monde entier. Le groupe d'Aimia spécialisé dans l'analytique de la fidélité conçoit des outils d'analyse pour aider les clients dans le monde entier à recueillir, à analyser et à trouver des connaissances utilisables à partir de leurs données clientèle afin d'accroître le rendement du capital investi dans le marketing. Dans chaque région, Aimia fournit des services de fidélisation propriétaire, notamment la conception, le lancement et l'exploitation de programmes de fidélisation. En outre, l'acquisition d'Excellence in Motivation, Inc. (« EIM ») a permis à Aimia d'accroître sa présence aux États-Unis et de renforcer sa gamme de produits de solutions d'amélioration du rendement des canaux et des employés dans cette région.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Aimia détient aussi une participation de 48,9 % dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V. (« PLM », collectivement avec son prédécesseur, Premier Loyalty & Marketing, S.A.P.I. de C.V.), qu'elle contrôle conjointement avec Grupo Aeromexico, S.A.B. de C.V., propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique, ainsi qu'une participation de 50 % dans Prismah Fidelidade S.A. (« Prismah »), qu'elle contrôle conjointement avec Multiplus S.A., société créée en vue de proposer des services de fidélisation au Brésil, en plus de détenir une participation minoritaire dans Cardlytics, Inc. (« Cardlytics »), société américaine fermée dans le domaine du marketing transactionnel pour les services bancaires électroniques. Ces placements sont pris en compte dans le secteur Siège social.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### *a) Déclaration de conformité*

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à la norme comptable internationale n° 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). En conséquence, certains renseignements et certaines notes habituellement fournis dans les états financiers consolidés annuels audités ont été omis ou résumés. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

Les états financiers intermédiaires comprennent tous les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires à une présentation fidèle des résultats opérationnels, de la situation financière et des flux de trésorerie de la Société. Les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période intermédiaire ou pour l'ensemble de l'exercice.

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires le 12 août 2013.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## ***b) Base d'évaluation***

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés en fonction de la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants de l'état de la situation financière :

- les bons de souscription d'Air Canada (compris dans les comptes débiteurs) sont évalués à la juste valeur;
- le placement dans Cardlytics est évalué à la juste valeur;
- le contrat de change à terme est évalué à la juste valeur;
- les passifs relatifs aux ententes de paiement fondées sur des actions et réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des prestations de retraite constituées est comptabilisé au montant total net de la juste valeur des actifs des régimes, déduction faite de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies;
- la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition d'EIM est évaluée à la juste valeur.

## ***c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation***

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

## ***d) Utilisation d'estimations et exercice du jugement***

La préparation d'états financiers exige le recours à certaines estimations comptables importantes. Elle nécessite également que la direction fasse appel à son jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les questions assujetties à un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ainsi que les hypothèses et les estimations ayant une incidence significative sur les états financiers sont énumérées à la *note 2* afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

## ***e) Méthodes comptables***

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, sauf indication contraire ci-après.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

### *Changements touchant les méthodes comptables*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Société a adopté les normes nouvelles et révisées suivantes, ainsi que toute modification en résultant. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

#### *IFRS 10, États financiers consolidés*

IFRS 10 impose à l'entité de consolider une entité détenue lorsqu'elle est exposée à des rendements variables ou qu'elle a des droits à l'égard de tels rendements variables du fait de son rôle auprès de l'entité détenue, et qu'elle a la capacité d'influencer ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a sur l'entité détenue. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers individuels*. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

#### *IFRS 11, Partenariats*

##### *IAS 28R, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

IFRS 11 impose au coentrepreneur de classer sa participation dans un partenariat dans les coentreprises ou dans les activités conjointes. Les coentreprises seront comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, alors que dans le cas des activités conjointes, le coentrepreneur comptabilisera sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'activité conjointe. IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IAS 28 a été modifiée de façon à inclure les coentreprises dans son champ d'application et à tenir compte des modifications apportées aux normes IFRS 10 à 13. La Société a classé ses partenariats et a conclu que l'adoption d'IFRS 11 et les modifications d'IAS 28 n'avaient eu aucune incidence sur la comptabilisation de ses partenariats.

#### *IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités*

IFRS 12 établit des exigences en matière d'informations à fournir sur les participations dans d'autres entités, comme des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et des instruments non comptabilisés. La norme contient de nouvelles obligations d'information qui portent sur la nature de la participation d'une entité dans d'autres entités et les risques liés à cette participation. La Société fournira les informations requises aux termes d'IFRS 12 dans ses prochains états financiers annuels, soit ceux de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

### *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13 est une norme globale dont les dispositions sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir connexes s'appliquent pour toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle précise aussi les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. L'adoption de cette norme n'a donné lieu à aucun ajustement aux méthodes qu'utilise la Société pour évaluer la juste valeur et n'a nécessité aucun ajustement d'évaluation au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### *Modification d'IFRS 7 introduisant de nouvelles exigences d'information sur la compensation*

IFRS 7, *Instruments financiers*, a été modifiée pour y inclure des exigences d'informations additionnelles portant sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. La Société fournira les nouvelles informations requises par la norme dans ses prochains états financiers annuels, soit ceux de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013.

### *Modification d'IAS 1 portant sur la présentation des autres éléments du résultat global*

La modification exige le regroupement des autres éléments du résultat global selon qu'ils seront éventuellement reclassés en résultat net ou non. La Société a reclassé les éléments du résultat global de la période comparative. Ces modifications n'ont donné lieu à aucun ajustement des autres éléments du résultat global ni du résultat global.

### *IAS 19R, Avantages du personnel*

IAS 19 a été modifiée pour rendre compte des changements importants apportés à la comptabilisation et à l'évaluation des passifs (actifs) au titre des prestations définies, et impose des obligations d'information supplémentaires. Les principaux changements sont l'élimination de la méthode du corridor et de la possibilité de comptabiliser les écarts actuariels par le biais du résultat net. Les écarts actuariels, rebaptisés « réévaluations », doivent être comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Cette modification est cohérente avec la méthode comptable actuelle de la Société. La norme révisée exige également la comptabilisation immédiate du coût des services passés lorsqu'ils sont engagés et le calcul de la charge annuelle d'un régime d'avantages par capitalisation, lequel doit être fondé sur l'application du taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées et non au rendement prévu des actifs du régime.

La Société a adopté ces modifications rétrospectivement et a ajusté ses capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2012 en vue de comptabiliser les coûts des services passés qui ne l'étaient pas auparavant. La charge au titre des régimes de retraite à prestations définies de la période comparative a été ajustée pour refléter l'application du taux

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

d'actualisation à l'actif ou passif net au titre des prestations définies au lieu du rendement prévu des actifs des régimes. Les ajustements apportés à chaque poste des états financiers touché sont présentés dans les tableaux ci-après.

| Ajustements des états consolidés du résultat net                             | Trimestres terminés les |        | Semestres terminés les |        |
|--|-------------------------|--------|------------------------|--------|
|  | 30 juin                 |        | 30 juin                |        |
|  | 2013                    | 2012   | 2013                   | 2012   |
| <b>Résultat net avant changements comptables</b>                             | (415 298)               | 34 916 | (369 618)              | 79 535 |
| Diminution des frais de vente et de commercialisation                        | 90                      | 115    | 180                    | 230    |
| Augmentation de la charge d'impôt sur le résultat différé                    | (24)                    | (30)   | (48)                   | (60)   |
| <b>Résultat net après changements comptables</b>                             | (415 232)               | 35 001 | (369 486)              | 79 705 |
| <b>Résultat net après changements comptables attribuable à ce qui suit :</b> |                         |        |                        |        |
| Actionnaires de la Société   | (415 286)               | 34 937 | (374 759)              | 80 315 |
| Participation ne donnant pas le contrôle                                     | 54                      | 64     | 5 273                  | (610)  |
| <b>Résultat net après changements comptables</b>                             | (415 232)               | 35 001 | (369 486)              | 79 705 |

| Ajustements des états consolidés du résultat global   | Trimestres terminés les |        | Semestres terminés les |        |
|---|-------------------------|--------|------------------------|--------|
|   | 30 juin                 |        | 30 juin                |        |
|   | 2013                    | 2012   | 2013                   | 2012   |
| <b>Résultat global avant changements comptables</b>   | (390 546)               | 36 792 | (349 135)              | 82 985 |
| Diminution de la perte actuarielle au titre des régimes à prestations définies après impôts | 79                      | 60     | 158                    | 120    |
| Augmentation du résultat net  | 66                      | 85     | 132                    | 170    |
| <b>Résultat global après changements comptables</b>   | (390 401)               | 36 937 | (348 845)              | 83 275 |
| <b>Résultat global après changements comptables attribuable à ce qui suit :</b>             |                         |        |                        |        |
| Actionnaires de la Société  | (390 471)               | 36 869 | (354 185)              | 83 884 |
| Participation ne donnant pas le contrôle  | 70                      | 68     | 5 340                  | (609)  |
| <b>Résultat global après changements comptables</b>   | (390 401)               | 36 937 | (348 845)              | 83 275 |

| Ajustements des états consolidés de la situation financière                                | 30 juin | 31 décembre | 1 <sup>er</sup> janvier |
|--|---------|-------------|-------------------------|
|  | 2013    | 2012        | 2012                    |
| <b>Total des capitaux propres avant changements comptables</b>                             | 910 872 | 1 327 402   | 1 291 507               |
| Augmentation du passif de retraite et autres passifs non courants                          | (3 305) | (3 699)     | (4 486)                 |
| Diminution des passifs d'impôt sur le résultat différé                                     | 863     | 967         | 1 173                   |
| <b>Total des capitaux propres après changements comptables</b>                             | 908 430 | 1 324 670   | 1 288 194               |
| <b>Total des capitaux propres après changements comptables attribuable à ce qui suit :</b> |         |             |                         |
| Actionnaires de la Société   | 904 703 | 1 334 547   | 1 302 248               |
| Participation ne donnant pas le contrôle   | 3 727   | (9 877)     | (14 054)                |
| <b>Total des capitaux propres après changements comptables</b>                             | 908 430 | 1 324 670   | 1 288 194               |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les modifications d'IAS 19 n'ont eu aucune incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement présentés dans les tableaux des flux de trésorerie de la Société.

## MODIFICATIONS COMPTABLES À VENIR

Les normes nouvelles et modifiées qui suivent ont été publiées, et leur application est obligatoire pour les périodes comptables futures.

- A. La Norme internationale d'information financière 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), a été publiée en novembre 2009. Cette norme, qui porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples prévus à IAS 39 pour les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres dont l'évaluation de la juste valeur a donné lieu à un ajustement, celui-ci étant comptabilisé par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement une récupération du coût du placement, sont comptabilisés en résultat net; toutefois, les autres profits et pertes (y compris la dépréciation) associés à de tels instruments demeurent indéfiniment dans le cumul du résultat global. De plus, cette norme énonce des directives au sujet des passifs financiers et de la décomptabilisation des instruments financiers. Cette norme doit s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et son adoption anticipée est permise. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas que cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.
- B. En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, en vue de préciser certaines exigences liées à la compensation des actifs et des passifs financiers. Cette modification doit s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence importante sur ses états financiers consolidés, étant donné qu'elle est déjà en conformité avec celles-ci.
- C. En mai 2013, l'IASB a modifié IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Les modifications portent sur la présentation d'informations sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés si ce montant est fondé sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ces modifications doivent s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, et son adoption anticipée est permise. La Société adoptera la norme modifiée pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Historiquement, les activités du programme Aéroplan sont généralement saisonnières, le volume d'échanges étant plus élevé pendant le premier semestre de l'exercice et l'accumulation étant plus grande au deuxième semestre. Le programme Nectar est caractérisé par un volume d'échanges plus élevé pendant le dernier trimestre de l'exercice en raison de la période des Fêtes. Les activités de fidélisation propriétaire connaissent une variation saisonnière analogue au dernier trimestre de l'exercice, en raison également de la période des Fêtes, mais cette variation n'a pas d'effet significatif sur les activités consolidées, l'importance relative des services liés aux distributions de primes étant moindre que celle du programme d'Aéroplan et du programme Nectar.

## 3. ACQUISITION D'EXCELLENCE IN MOTIVATION, INC.

Le 24 septembre 2012, Aimia a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation d'EIM, société privée américaine offrant des solutions complètes d'amélioration du rendement des canaux et des employés ainsi que des solutions de fidélisation pour les entreprises, pour un prix d'achat total de 27,0 M\$ (27,7 M\$ US). Une tranche de 3,1 M\$ (3,2 M\$ US) de ce montant a trait à la rémunération différée, dont un montant de 1,1 M\$ (1,1 M\$ US) était inclus dans l'encaisse en fidéicommiss (*note 6*), payable à certains actionnaires vendeurs au deuxième anniversaire de l'acquisition s'ils sont toujours à l'emploi d'Aimia. La rémunération différée a été exclue du prix d'achat, et elle sera comptabilisée selon la méthode linéaire sur la durée d'acquisition des droits dans les états financiers consolidés d'Aimia en tant que charge de rémunération intégrée aux frais généraux et frais d'administration.

Grâce à cette acquisition, Aimia renforcera sa position de chef de file mondial parmi les entreprises de gestion de la fidélisation offrant une gamme complète de services : des canaux de distribution d'envergure internationale offrant des solutions pour les employés et les clients dans tous les secteurs verticaux, de toutes les zones géographiques et avec une multitude d'outils pour les marques de consommation et interentreprises.

Dans le but de réaliser la transaction, Aimia a engagé des coûts liés à l'acquisition de 1,8 M\$ (1,9 M\$ US) au troisième trimestre de 2012, lesquels ont été intégrés aux frais généraux et frais d'administration.

En raison du moment de l'acquisition et comme le permettent les IFRS, une estimation préliminaire de la répartition du prix d'achat et des justes valeurs des immobilisations incorporelles a été préparée au 30 septembre 2012. La répartition définitive a été achevée durant le quatrième trimestre de 2012.



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Le tableau ci-après présente la contrepartie transférée et les montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date de l'acquisition selon la répartition définitive du prix d'achat.

| Répartition définitive du prix d'achat               |               |
|--|---------------|
| Trésorerie   | 19 242        |
| Contrepartie conditionnelle <sup>a)</sup>            | 1 473         |
| Contrepartie à payer <sup>b)</sup>                   | 2 891         |
| Autre contrepartie à payer                           | 243           |
| Rémunération différée <sup>c)</sup>                  | 3 063         |
| <b>Total de la contrepartie</b>                      | <b>26 912</b> |
| Rémunération différée <sup>c)</sup>                  | (3 063)       |
| <b>Total de la contrepartie devant être répartie</b> | <b>23 849</b> |

| Montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris identifiables |               |
|---|---------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 3 441         |
| Liquidités soumises à restrictions  | 4 712         |
| Comptes débiteurs   | 17 133        |
| Frais payés d'avance  | 3 396         |
| Immobilisations corporelles   | 1 206         |
| Logiciels et technologie  | 3 405         |
| Relations clients   | 18 100        |
| Autres immobilisations incorporelles <sup>d)</sup>                                    | 461           |
| Comptes créditeurs et charges à payer   | (4 658)       |
| Dépôts clients  | (23 336)      |
| Produits différés   | (12 116)      |
| Impôts sur le résultat différés   | (4 902)       |
| <b>Total des actifs (passifs) identifiables nets</b>                                  | <b>6 842</b>  |
| Goodwill <sup>e)</sup>  | 17 007        |
| <b>Total</b>  | <b>23 849</b> |

- a) Montant en fidécommiss au 24 septembre 2012, déduction faite de la rémunération différée de 0,4 M\$ US (0,4 M\$), payable à l'atteinte d'une cible de rendement en 2013 (*note 6*). Le montant représente la juste valeur de la contrepartie à la date de l'acquisition, et la direction est d'avis qu'il correspond à la contrepartie maximale à payer. Au 30 juin 2013, la contrepartie conditionnelle était prise en compte dans les comptes créditeurs et charges à payer, alors qu'au 31 décembre 2012, elle était prise en compte dans les autres éléments de passifs non courants (*note 12*).
- b) Montant en fidécommiss au 24 septembre 2012, déduction faite de la rémunération différée de 0,7 M\$ US (0,7 M\$), visant à régler tout paiement découlant d'ajustements du fonds de roulement et de demandes d'indemnisation potentielles (*note 6*). Le 24 décembre 2012, par suite de l'achèvement de l'audit du fonds de roulement, un montant de 0,7 M\$ US (0,7 M\$) a été libéré, dont une tranche de 0,1 M\$ US (0,1 M\$), qui représente de la rémunération différée, a été libérée en faveur d'Aimia et sera remise à certains actionnaires vendeurs à la date du deuxième anniversaire de l'acquisition si certaines conditions sont réunies et une tranche de 0,5 M\$ US (0,5 M\$) a été remise aux actionnaires vendeurs. Au 30 juin 2013, la contrepartie à payer était prise en compte dans les comptes créditeurs et charges à payer et dans les autres éléments de passifs non courants, alors qu'au 31 décembre 2012, elle était prise en compte dans les autres éléments de passifs non courants (*note 12*).
- c) Comprend un montant de 1,1 M\$ US (1,1 M\$) qui était pris en compte dans l'encaisse en fidécommiss au 24 septembre 2012.
- d) Représente les clauses de non-concurrence convenues avec certains actionnaires vendeurs aux termes de la convention d'acquisition.
- e) Le goodwill provient en grande partie du talent de l'effectif d'EIM et des synergies devant découler de l'intégration de ses activités. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 4. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

|  | 30 juin<br>2013 | 31 décembre<br>2012 |
|--|-----------------|---------------------|
| Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V. <sup>a)</sup> | 104 151         | 107 830             |
| Autres placements mis en équivalence <sup>b)</sup>         | 9 260           | 2 024               |
| <b>Total</b>   | <b>113 411</b>  | <b>109 854</b>      |

- a) Le 10 mai 2013, Aimia a reçu de PLM une distribution de 6,8 M\$ US (6,9 M\$).
- b) Le 3 avril 2013, Aimia a investi un montant additionnel de 5,5 M\$ US (5,5 M\$) dans Prismah. Le 8 avril 2013, Aimia a également investi un montant de 3,2 M\$ US (3,3 M\$) dans China Rewards, un programme de fidélisation coalisé en phase de démarrage pour le commerce de détail en Chine.

| Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence | Trimestres terminés les<br>30 juin |              | Semestres terminés les<br>30 juin |              |
|--|------------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
|  | 2013                               | 2012         | 2013                              | 2012         |
| Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V.                 | (1 335)                            | 1 560        | (2 314)                           | 2 715        |
| Autres placements mis en équivalence                         | (535)                              | —            | (1 278)                           | —            |
| <b>Total</b>   | <b>(1 870)</b>                     | <b>1 560</b> | <b>(3 592)</b>                    | <b>2 715</b> |

## 5. PLACEMENTS À LONG TERME

|   | 30 juin<br>2013 | 31 décembre<br>2012 |
|---|-----------------|---------------------|
| Placements en titres de capitaux propres <sup>a)</sup>                      | 55 396          | 23 702              |
| Placements en obligations de sociétés et de gouvernements ( <i>note 9</i> ) | 311 877         | 313 250             |
| <b>Total</b>  | <b>367 273</b>  | <b>336 952</b>      |

- a) Comprend une participation minoritaire dans Cardlytics, société américaine fermée dans le domaine du marketing transactionnel pour les services bancaires électroniques. Le 23 mai 2013, Aimia a effectué un placement additionnel de 15,0 M\$ US (15,5 M\$) dans Cardlytics. Le placement dans Cardlytics est comptabilisé comme un placement disponible à la vente évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées dans les autres éléments du résultat global. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2013, la Société a comptabilisé un gain sur la juste valeur de 13,7 M\$ dans les autres éléments du résultat global au titre de son placement dans Cardlytics (*note 17*).

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 6. ENCAISSE EN FIDÉICOMMIS

### A) ACQUISITION DE LMG

L'encaisse en fidéicommis de 43,3 M\$ (27,1 M£) représente une contrepartie éventuelle se rapportant à l'acquisition, en décembre 2007, d'AIMIA EMEA Limited (auparavant, Loyalty Management Group Limited ou LMG). Aux termes de la convention de fidéicommis conclue au moment de l'acquisition et du jugement définitif rendu par la Cour suprême du Royaume-Uni le 20 juin 2013, l'encaisse en fidéicommis a été libérée en faveur des anciens actionnaires d'AIMIA EMEA Limited le 19 juillet 2013 (*note 11*).

### B) ACQUISITION D'EIM (NOTE 3)

Le 24 septembre 2012, aux termes de l'entente d'acquisition, un montant de 5,5 M\$ (5,7 M\$ US) a été placé en fidéicommis, ce montant représentant un montant de 3,6 M\$ (3,8 M\$ US) visant à couvrir les ajustements du fonds de roulement et les demandes d'indemnisation potentielles ainsi qu'une contrepartie éventuelle de 1,9 M\$ (1,9 M\$ US) payable à l'atteinte d'une cible de rendement en 2013. Une tranche de 1,1 M\$ (1,1 M\$ US) du montant placé en fidéicommis, soit 20,1 %, représente la rémunération différée payable à certains actionnaires vendeurs au deuxième anniversaire de l'acquisition s'ils sont toujours à l'emploi d'AIMIA.

Le 24 décembre 2012, par suite de l'achèvement de l'audit du fonds de roulement, un montant de 710 000 \$ US a été libéré de l'encaisse en fidéicommis. De ce montant, une tranche de 43 000 \$ US a été libérée en faveur d'AIMIA sous forme d'ajustement du fonds de roulement initialement ciblé. Du montant résiduel, une tranche de 134 000 \$ US (20,1 % du solde), qui représente de la rémunération différée, a été libérée en faveur d'AIMIA et sera versée à certains actionnaires vendeurs à la deuxième date anniversaire de l'acquisition si ceux-ci sont toujours au service d'AIMIA à cette date, et une tranche de 533 000 \$ US a été libérée en faveur des actionnaires vendeurs.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 7. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

|   | Trimestres terminés les<br>30 juin |             | Semestres terminés les<br>30 juin |             |
|---|------------------------------------|-------------|-----------------------------------|-------------|
|   | 2013                               | 2012        | 2013                              | 2012        |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société     | (415 286)                          | 34 937      | (374 759)                         | 80 315      |
| Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées    | (2 803)                            | (2 803)     | (5 606)                           | (5 606)     |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires        | (418 089)                          | 32 134      | (380 365)                         | 74 709      |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué | 172 386 019                        | 172 203 650 | 172 335 091                       | 173 011 895 |
| Résultat par action ordinaire – de base et dilué            | (2,43) \$                          | 0,19 \$     | (2,21) \$                         | 0,43 \$     |

## 8. PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT

Air Canada et deux autres partenaires d'accumulation principaux représentent un pourcentage élevé de la facturation brute. Puisque les produits d'Aimia sont constatés d'après les échanges des membres plutôt qu'au moment où les partenaires d'accumulation émettent des unités de fidélisation aux membres, les données sur les principaux clients sont fondées sur la facturation brute, laquelle comprend le produit de la vente d'unités de fidélisation et des services rendus ou à rendre. La facturation brute de chaque partenaire d'accumulation correspond aux montants établis dans les contrats, reçus ou à recevoir des partenaires d'accumulation et des clients pour chaque période. Air Canada et les autres partenaires d'accumulation ont compté pour un pourcentage important de la facturation brute, comme suit :

| Secteur opérationnel        | Trimestres terminés les<br>30 juin |      | Semestres terminés les<br>30 juin |      |
|-----------------------------|------------------------------------|------|-----------------------------------|------|
|                             | 2013                               | 2012 | 2013                              | 2012 |
|                             | %                                  | %    | %                                 | %    |
| Air Canada                  | 10                                 | 13   | 11                                | 13   |
| Partenaire d'accumulation A | 24                                 | 26   | 24                                | 25   |
| Partenaire d'accumulation B | 13                                 | 13   | 13                                | 12   |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## PRATIQUES CONTRACTUELLES ET COMMERCIALES AVEC AIR CANADA

Air Canada, en association avec d'autres membres du réseau Star Alliance, est le principal partenaire d'échange d'Aimia. Le coût des primes fournies par Air Canada (et par d'autres membres du réseau Star Alliance), en pourcentage du coût total des primes et des coûts directs, s'établit comme suit :

|  | Trimestres terminés les |         | Semestres terminés les |         |
|--|-------------------------|---------|------------------------|---------|
|  | 30 juin                 |         | 30 juin                |         |
|  | 2013                    | 2012    | 2013                   | 2012    |
| Air Canada (et autres membres du réseau Star Alliance) <sup>a)</sup> | %<br>51                 | %<br>40 | %<br>46                | %<br>43 |

- a) Compte non tenu de l'incidence du jugement définitif relatif au litige concernant la TVA (*note 11*), le coût des primes fournies par Air Canada, en pourcentage du coût total des primes et des coûts directs, s'est établi respectivement à 39 % et à 41 % pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2013.

Air Canada agit en qualité de chambre de compensation pour la quasi-totalité des transactions visant la facturation brute de milles Aéroplan et les achats de primes faisant intervenir Aimia Canada Inc. (auparavant, Aéroplan Canada Inc., exploitant du programme Aéroplan et filiale en propriété exclusive d'Aimia) (« Aéroplan ») et des sociétés aériennes autres qu'Air Canada (membres du réseau Star Alliance). Aéroplan a conclu avec Air Canada divers contrats régissant la relation commerciale entre les deux sociétés. Les paragraphes qui suivent présentent en bref les modalités financières pertinentes aux principaux contrats.

## CPSC

Le contrat de participation et de services commerciaux intervenu entre Air Canada et Aéroplan en date du 9 juin 2004, sous sa formule modifiée et mise à jour (le « CPSC »), qui expire le 29 juin 2020, couvre les modalités de l'acquisition par Aéroplan de primes-voyages d'Air Canada et de ses sociétés affiliées, de l'achat de milles Aéroplan par Air Canada et ses sociétés affiliées à émettre aux membres et de la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs destiné à certains clients d'Air Canada. Aux termes du CPSC, Aéroplan est tenue d'acheter annuellement un nombre minimal de places sur les vols d'Air Canada et de ses sociétés affiliées à titre de primes. Ce nombre est calculé en fonction du nombre de places utilisées au cours des trois années civiles précédentes. Selon la période de trois ans terminée le 31 décembre 2012, Aéroplan est tenue d'acheter des places sur les vols à hauteur d'environ 425,6 M\$ par année. Bien qu'Air Canada puisse modifier le nombre de milles Aéroplan par vol accordés aux membres en vertu du programme Aéroplan sans le consentement d'Aéroplan, elle est tenue d'acheter, chaque année, un nombre préétabli de milles Aéroplan aux termes du programme Aéroplan à un tarif convenu. Aéroplan est tenue de fournir à Air Canada certains services de commercialisation et de promotion, notamment les services de centres de contacts pour la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, en contrepartie d'honoraires calculés

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

d'après les frais réels, après ventilation, majorés des frais d'administration. La capacité d'Aéroplan à répondre aux futures demandes de primes de la part des membres dépendra de la capacité d'Air Canada à offrir le nombre de places requis.

## BONS DE SOUSCRIPTION D'AIR CANADA

Dans le cadre du prêt syndiqué à Air Canada du 29 juillet 2009, qui a été remboursé le 3 août 2010, Air Canada a émis aux prêteurs des bons de souscription visant l'acquisition d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie B à droit de vote variable d'Air Canada. Le 29 juillet 2009, Aéroplan a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,51 \$ chacun et, le 19 octobre 2009, elle a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,44 \$ chacun, ces bons de souscription pouvant être exercés en tout temps et arrivant à échéance quatre ans après la date d'attribution.

Les bons de souscription sont présentés dans les comptes débiteurs, et toute variation de leur juste valeur est portée en résultat dans les produits financiers.

Au 30 juin 2013, la juste valeur des 2 500 000 bons de souscription totalisait 2,4 M\$, par rapport à 1,1 M\$ au 31 décembre 2012.

Le 24 juillet 2013, Aimia a exercé 1 250 000 bons de souscription au prix unitaire de 1,51 \$ et a acquis un nombre correspondant d'actions de catégorie B d'Air Canada pour une contrepartie en trésorerie de 1,9 M\$.

## 9. RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES

Aéroplan maintient la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan (la « réserve ») qui, sous réserve du respect des clauses des conventions des facilités de crédit de la Société, peut servir à compléter les flux de trésorerie opérationnels afin de payer les primes au cours des périodes pendant lesquelles les activités d'échange de milles Aéroplan en vertu du programme Aéroplan sont plus intenses. Dans l'éventualité où elle devrait puiser dans la réserve, Aéroplan a convenu de rembourser les montants utilisés dès que possible à même les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Pour l'heure, Aimia n'a pas utilisé les fonds de la réserve. Au 30 juin 2013, la réserve s'élevait à 300,0 M\$ et était classée dans les placements à long terme.

Le montant de la réserve et le type de titres dans lesquels ce montant peut être investi dépendent des politiques que la direction a établies et qu'elle revoit périodiquement. Au 30 juin 2013, la réserve était investie dans des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 10. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le rapprochement des produits différés est présenté ci-dessous :

|  | Unités de fidélisation |                     | Autres          |                     | Total            |                     |
|--|------------------------|---------------------|-----------------|---------------------|------------------|---------------------|
|  | 30 juin<br>2013        | 31 décembre<br>2012 | 30 juin<br>2013 | 31 décembre<br>2012 | 30 juin<br>2013  | 31 décembre<br>2012 |
| Solde d'ouverture                                  | 2 188 044              | 2 192 798           | 65 614          | 49 936              | 2 253 658        | 2 242 734           |
| Unités de fidélisation émises – facturation brute  | 827 560                | 1 628 429           | —               | —                   | 827 560          | 1 628 429           |
| Autres – facturation brute                         | —                      | —                   | 304 095         | 614 594             | 304 095          | 614 594             |
| Produits des activités ordinaires constatés        | (178 583)              | (1 637 882)         | (307 608)       | (611 036)           | (486 191)        | (2 248 918)         |
| Produits différés découlant de l'acquisition d'EIM | —                      | —                   | —               | 12 116              | —                | 12 116              |
| Ecarts de conversion et autres ajustements         | 5 876                  | 4 699               | (5 297)         | 4                   | 579              | 4 703               |
| <b>Solde de clôture</b>                            | <b>2 842 897</b>       | <b>2 188 044</b>    | <b>56 804</b>   | <b>65 614</b>       | <b>2 899 701</b> | <b>2 253 658</b>    |
| Ventilation entre :                                |                        |                     |                 |                     |                  |                     |
| Partie courante <sup>a)</sup>                      | 1 513 870              | 1 485 001           | 49 258          | 56 553              | 1 563 128        | 1 541 554           |
| Partie non courante                                | 1 329 027              | 703 043             | 7 546           | 9 061               | 1 336 573        | 712 104             |

- a) La partie courante représente l'hypothèse la plus probable de la direction quant au montant qui sera constaté au cours des 12 prochains mois, d'après les tendances historiques.

## MODIFICATION DU TAUX DE DÉSISTEMENTS

Le taux de désistements du programme Aéroplan a été révisé de 18 % à 11 % par suite des améliorations au programme annoncées le 27 juin 2013, plus précisément en vue de refléter le fait qu'on anticipe une intensification de la participation des membres et l'annulation de la politique en vertu de laquelle les milles non échangés expirent après sept ans. La modification du taux de désistements a donné lieu à une baisse de 663,6 M\$ des produits au titre des unités de fidélisation et à une hausse correspondante des produits différés pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2013, dont une tranche de 617,0 M\$ est attribuable aux exercices antérieurs à 2013 et une tranche de 46,6 M\$, au semestre terminé le 30 juin 2013.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

En conséquence, Aimia a comptabilisé un recouvrement d'impôts sur le résultat de 179,8 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2013, dont une tranche de 167,5 M\$ est attribuable aux exercices antérieurs à 2013 et une tranche de 12,3 M\$, au semestre terminé le 30 juin 2013. Une tranche de 135,4 M\$ de ce montant a été comptabilisée comme un recouvrement d'impôts exigibles et une tranche de 44,4 M\$, comme un recouvrement d'impôts différés.

Les désistements correspondent aux unités de fidélisation dont il n'est pas prévu qu'elles seront échangées par les membres. Les désistements sont évalués par la direction en fonction des modalités du programme et des modèles historiques d'accumulation et d'échange, ajustés pour tenir compte des modifications de toute modalité qui a une incidence sur les pratiques d'échange des membres. La direction a mis au point, avec l'aide d'un expert indépendant, un modèle économétrique qui prend en compte les données historiques et le comportement prévu des membres selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Aimia utilise cet outil pour évaluer et surveiller les estimations de désistements appropriées pour plusieurs programmes qu'elle exploite régulièrement. Si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que le modèle pourrait ne pas convenir, Aimia consultera un expert indépendant pour valider la fiabilité de l'outil de prévision des désistements.

Les modifications du taux de désistements sont comptabilisées comme suit par les secteurs opérationnels : pour la période durant laquelle survient la modification, le solde des produits différés est rajusté comme si l'estimation révisée avait servi pour les périodes précédentes, et un montant correspondant est inscrit à titre d'ajustement des produits des activités ordinaires; pour les périodes ultérieures, l'estimation révisée est utilisée. La direction estime à 12 % le taux moyen pondéré consolidé de désistements au 30 juin 2013 (18 % au 30 juin 2012), en fonction du nombre total d'unités de fidélisation en cours aux termes des programmes de fidélisation de la Société. Cette estimation est fondée sur les résultats de l'application du modèle en 2012 et sur les révisions à la suite de l'annonce des améliorations du programme Aéroplan le 27 juin 2013, notamment les attentes révisées de la direction au sujet de la participation des membres d'Aéroplan et l'annulation de la politique en vertu de laquelle les milles non échangés expire après sept ans.



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Aimia pourrait devoir remettre des primes aux membres à l'égard des unités de fidélisation encore valides, émises à ce jour et comptabilisées à titre de désistements pour lesquelles les produits des activités ordinaires ont été constatés ou reportés et aucun passif n'a été inscrit. Le montant des frais d'échange éventuels au titre de ces unités de fidélisation est estimé à 628,7 M\$ au 30 juin 2013.

Les frais d'échange éventuels mentionnés ci-dessus ont été évalués en fonction des frais d'échange moyens actuels établis sur la base des prix réels convenus avec les partenaires d'échange, dont Air Canada, et de l'estimation, à partir des antécédents à ce jour, des types de primes que choisiront les membres parmi ceux qui leur sont proposés.

La direction a déterminé qu'une variation de 1 % du taux de désistements de chaque programme aurait une incidence consolidée cumulative de 128,9 M\$ sur les produits des activités ordinaires et le résultat avant impôt de la période au cours de laquelle la variation se produit, dont une tranche de 119,9 M\$ se rapporterait aux exercices antérieurs et une tranche de 9,0 M\$, au semestre considéré.

## 11. PROVISIONS

### LITIGE CONCERNANT LA TVA (NOTE 6)

|  | Provision pour la TVA |
|--|-----------------------|
| <b>Solde au 31 décembre 2011</b>               | <b>147 748</b>        |
| Dotation à la provision au cours de l'exercice | 8 761                 |
| Provision utilisée au cours de l'exercice      | —                     |
| Provision reprise au cours de l'exercice       | —                     |
| Écart de conversion                            | 2 947                 |
| <b>Solde au 31 décembre 2012</b>               | <b>159 456</b>        |
| Dotation à la provision au cours de la période | 3 249                 |
| Provision utilisée au cours de la période      | —                     |
| Provision reprise au cours de la période       | (161 282)             |
| Écart de conversion                            | (1 423)               |
| <b>Solde au 30 juin 2013</b>                   | <b>—</b>              |

Aimia EMEA Limited (auparavant, Loyalty Management Group Limited) est partie à un litige qui l'oppose au ministère du Revenu et des Douanes du Royaume-Uni (« Her Majesty's Revenue & Customs » ou « HMRC ») depuis 2003 concernant le traitement de la TVA appliqué au programme Nectar, tel qu'il s'applique à la déductibilité des crédits de taxe sur les intrants au paiement de la TVA exigible.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Le 7 octobre 2010, la Cour de justice de l'Union européenne (« CEJ ») a prononcé un jugement contre Aimia EMEA Limited et en faveur de HMRC. L'affaire a été portée devant la Cour suprême du Royaume-Uni, dont la décision sera fondée sur les indications de la CEJ. L'audience a eu lieu les 24 et 25 octobre 2012. Le 13 mars 2013, la Cour suprême du Royaume-Uni a rendu son jugement. Bien que ce jugement soit en faveur d'Aimia EMEA Limited, la Cour suprême du Royaume-Uni a demandé à Aimia EMEA Limited et à HMRC des représentations écrites additionnelles afin d'en arriver à un jugement définitif. Le 20 juin 2013, la Cour suprême du Royaume-Uni a rendu un jugement définitif en faveur d'Aimia.

En conséquence, un montant de 161,3 M\$ (101,1 M£) de la provision a été renversé au résultat net. De ce montant, une tranche de 142,4 M\$ (89,3 M£) est liée au coût des primes et représente les crédits de taxes sur les intrants liés à la fourniture de biens demandés par le passé et jusqu'à maintenant, une tranche de 17,3 M\$ (10,8 M£) est liée à la charge d'intérêts et une tranche de 1,6 M\$ (1,0 M£) est liée aux charges opérationnelles, puisqu'elle représente des frais juridiques. Parallèlement, les comptes débiteurs de 67,5 M\$ (42,3 M£) que certains partenaires d'échange auraient dû payer advenant un jugement défavorable à Aimia EMEA Limited ont également été libérés au coût des primes.

De plus, tel qu'il est indiqué dans la convention conclue au moment de l'acquisition, un montant de 7,2 M\$ (4,5 M£) lié à une provision payable à certains employés advenant un jugement favorable ainsi qu'un montant de 43,2 M\$ (27,1 M£) lié à la contrepartie conditionnelle payable aux anciens actionnaires d'Aimia EMEA Limited ont été comptabilisés dans les comptes créditeurs et dans les frais généraux et frais d'administration de la période terminée le 30 juin 2013.

Avant que la Cour suprême du Royaume-Uni rende son jugement définitif, une somme de 2,1 M\$ (1,4 M£) avait été comptabilisée dans le coût des primes, alors qu'une somme de 1,1 M\$ (0,7 M£) avait été comptabilisée dans les charges d'intérêts de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 mars 2013. En raison du jugement définitif, aucun montant n'a été comptabilisé pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 20 juin 2013.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2012, des montants respectifs de 1,0 M\$ (0,6 M£) et de 1,8 M\$ (1,1 M£) ont été comptabilisés dans le coût des primes, alors que des montants respectifs de 1,1 M\$ (0,7 M£) et de 2,2 M\$ (1,4 M£) ont été pris en compte dans la charge d'intérêts.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 12. RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS NON COURANTS

|   | 30 juin<br>2013 | 31 décembre<br>2012 |
|---|-----------------|---------------------|
| Obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux (note 2) | 24 911          | 21 831              |
| Passif au titre de la rémunération fondée sur des actions                                 | 9 818           | 9 785               |
| Contrepartie conditionnelle à payer au titre de l'acquisition d'EIM (note 3)              | —               | 1 509               |
| Contrepartie à payer au titre de l'acquisition d'EIM (note 3)                             | 855             | 2 680               |
| Autres  | 6 684           | 4 813               |
| <b>Total</b>  | <b>42 268</b>   | <b>40 618</b>       |

## 13. PASSIFS ÉVENTUELS

Aimia a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants, ainsi que les administrateurs et les dirigeants de ses filiales, dans la mesure où la loi sur les sociétés le permet, des coûts et des dommages que ces derniers pourraient subir en raison d'une poursuite judiciaire, d'une enquête ou de toute autre procédure administrative dans le cadre de laquelle ces administrateurs ou ces dirigeants seraient poursuivis en raison des services qu'ils auront fournis. Les administrateurs et les dirigeants sont couverts par un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

Dans des circonstances limitées, Aimia peut fournir des garanties et/ou des indemnités à des tiers afin de soutenir les obligations liées au rendement de ses filiales en vertu de contrats commerciaux. Au 30 juin 2013, l'exposition maximale d'Aimia aux termes de telles garanties avait été estimée à 195,4 M\$. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers au titre des ententes de garantie et d'indemnisation.

Le 2 juillet 2009, une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et pour être représentant a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La requête a été entendue les 9 et 10 mai 2011, et Aéroplan a été ajoutée à titre de partie défenderesse éventuelle. Dans un jugement rendu le 6 mars 2012, la Cour supérieure du Québec a accueilli la requête du demandeur en vue d'exercer un recours collectif.

Cette requête était la première étape procédurale avant qu'un tel recours puisse être exercé. Le recours collectif du requérant au nom des membres du programme Aéroplan au Canada vise la remise en vigueur des milles Aéroplan expirés, le remboursement des sommes déjà dépensées par les membres d'Aéroplan pour obtenir la remise en vigueur de leurs milles expirés, des dommages-intérêts compensatoires de 50 \$ et un montant non déterminé en dommages-intérêts punitifs pour le compte de chaque membre du groupe, relativement aux changements apportés au programme Aéroplan en ce qui touche l'accumulation et l'expiration des milles Aéroplan, comme il a été annoncé

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

le 16 octobre 2006. Un avis du jugement autorisant le recours collectif a été publié le 6 avril 2013. La prochaine étape de la procédure comportera le dépôt et la signification du recours pour l'audition sur le fond par le requérant. La direction ne prévoit pas de jugement sur le fond avant au moins deux ans.

Bien que la direction compte opposer une défense vigoureuse à ce recours collectif, la probabilité d'une perte éventuelle et le montant de celle-ci, le cas échéant, ne peuvent être raisonnablement estimés à l'heure actuelle. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans ces états financiers. Si l'issue du recours collectif diffère de l'évaluation qu'en fait la Société et des hypothèses qu'elle pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats opérationnels pourrait en résulter.

De temps à autre, Aimia est partie à diverses réclamations et poursuites dans le cours normal de l'activité. Bien que l'issue définitive de celles-ci ne puisse être prévue, la direction estime que, selon l'information dont elle dispose actuellement, le règlement des réclamations et des poursuites en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels d'Aimia.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 14. DIVIDENDES

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires ordinaires d'Aimia pour les semestres terminés les 30 juin 2013 et 2012 sont les suivants :

|              | 2013 <sup>a)</sup> |                      | 2012 <sup>b)</sup> |                      |
|--------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
|              | Montant            | Par action ordinaire | Montant            | Par action ordinaire |
| Mars         | 27 589             | 0,160 \$             | 26 102             | 0,150 \$             |
| Juin         | 29 320             | 0,170 \$             | 27 546             | 0,160 \$             |
| <b>Total</b> | <b>56 909</b>      | <b>0,330 \$</b>      | <b>53 648</b>      | <b>0,310 \$</b>      |

- a) Le 13 mai 2013, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une hausse du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,160 \$ à 0,170 \$ par trimestre.
- b) Le 3 mai 2012, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une hausse du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,150 \$ à 0,160 \$ par trimestre.

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires privilégiés d'Aimia pour les semestres terminés les 30 juin 2013 et 2012 sont les suivants :

|              | 2013         |                        | 2012         |                        |
|--------------|--------------|------------------------|--------------|------------------------|
|              | Montant      | Par action privilégiée | Montant      | Par action privilégiée |
| Mars         | 2 803        | 0,40625 \$             | 2 803        | 0,40625 \$             |
| Juin         | 2 803        | 0,40625 \$             | 2 803        | 0,40625 \$             |
| <b>Total</b> | <b>5 606</b> | <b>0,81250 \$</b>      | <b>5 606</b> | <b>0,81250 \$</b>      |

Le 12 août 2013, le conseil d'administration d'Aimia a déclaré un dividende trimestriel de 0,17 \$ par action ordinaire et de 0,40625 \$ par action privilégiée, payable le 30 septembre 2013.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 15. ENGAGEMENTS

### A) ENGAGEMENTS AUX TERMES DE CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les loyers minimaux aux termes des différents contrats de location simple non résiliables n'ayant pas encore été engagés à la fin de la période s'établissent comme suit :

| Exercices terminés les 31 décembre |                |
|------------------------------------|----------------|
| 2013                               | 7 863          |
| De 2014 à 2017                     | 49 645         |
| Par la suite                       | 50 646         |
| <b>Total</b>                       | <b>108 154</b> |

### B) ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS ET AUTRES

Les dépenses opérationnelles prévues par contrat, mais n'ayant pas encore été engagées à la fin de la période s'établissent comme suit :

|  |         |
|--|---------|
| Infrastructure technologique et autres                 | 32 013  |
| Soutien à la commercialisation et autres <sup>a)</sup> | 107 251 |

- a) Les montants de soutien à la commercialisation correspondent aux obligations maximales de la Société au titre de la promotion des programmes de fidélisation qu'elle exploite.

Aux termes de certaines obligations contractuelles avec un partenaire d'accumulation principal, Aimia est tenue de respecter certains seuils minimaux en matière de fonds de roulement conformément à des formules établies au préalable. Au 30 juin 2013, Aimia respectait toutes ces clauses.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

## 16. INFORMATIONS SECTORIELLES

Au 30 juin 2013, la Société comptait trois secteurs opérationnels : Canada; EMOA; et É.-U. et APAC.

Les secteurs de la Société sont ses unités opérationnelles stratégiques. Pour chacune des unités opérationnelles stratégiques, le chef de la direction du groupe et le chef de l'exploitation du groupe de la Société examinent des rapports de gestion internes tous les mois. Les secteurs ont été définis en fonction des régions géographiques et sont alignés avec la structure organisationnelle et l'orientation stratégique de l'entité. Les régions É.-U. et APAC ont été regroupées puisqu'elles réunissent les critères de regroupement prescrits par IFRS 8, *Secteurs opérationnels*.

Le secteur Canada génère principalement ses produits du programme Aéroplan et des services de fidélisation propriétaire. Le secteur É.-U. et APAC génère principalement ses produits des services de fidélisation propriétaire. Le secteur EMOA tire principalement ses produits des programmes de fidélisation, y compris les programmes Nectar et Nectar Italia, dont les activités sont exercées au Royaume-Uni et en Italie, respectivement, et de sa participation dans le programme Air Miles Moyen-Orient. De plus, le secteur EMOA tire aussi des produits des services de fidélisation propriétaire et de services d'analytique de la fidélité, ce qui comprend les services d'ISS.

Les méthodes comptables se rapportant à chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins des états financiers consolidés. La gestion des autres charges financières, de la rémunération fondée sur des actions et de la charge d'impôt sur le résultat étant centralisée, ces charges ne sont pas attribuées aux secteurs opérationnels.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les informations financières pertinentes sont résumées par secteur opérationnel ci-dessous :

| Trimestres terminés les 30 juin                                   |                          |                     |                        |                        |                       |                       |                             |          |              |       |                             |                          |
|---|--------------------------|---------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------|----------|--------------|-------|-----------------------------|--------------------------|
| (en milliers de dollars canadiens)                                | 2013                     | 2012 <sup>(f)</sup> | 2013                   | 2012                   | 2013                  | 2012                  | 2013                        | 2012     | 2013         | 2012  | 2013                        | 2012 <sup>(f)</sup>      |
| Secteur opérationnel  | Canada                   |                     | EMOA                   |                        | États-Unis et APAC    |                       | Siège social <sup>(b)</sup> |          | Éliminations |       | Données consolidées         |                          |
| Facturation brute   | 324 801                  | 332 000             | 161 286 <sup>(c)</sup> | 157 592 <sup>(c)</sup> | 84 505 <sup>(c)</sup> | 65 638 <sup>(c)</sup> | -                           | -        | (52)         | (928) | 570 540 <sup>(c)</sup>      | 554 302 <sup>(c)</sup>   |
| Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation | 270 482                  | 277 218             | 143 729                | 136 808                | -                     | -                     | -                           | -        | -            | -     | 414 211                     | 414 026                  |
| Produits au titre des unités de fidélisation                      | (388 548) <sup>(f)</sup> | 261 668             | 106 027                | 104 977                | -                     | -                     | -                           | -        | -            | -     | (282 521) <sup>(f)</sup>    | 366 645                  |
| Produits au titre des services de fidélisation propriétaire       | 41 711                   | 37 060              | 4 276                  | 3 123                  | 87 734                | 67 588                | -                           | -        | -            | -     | 133 721                     | 107 771                  |
| Autres produits des activités ordinaires                          | 12 080                   | 12 287              | 13 408                 | 17 530                 | -                     | -                     | -                           | -        | -            | -     | 25 488                      | 29 817                   |
| Produits intersociétés  | -                        | 3                   | 52                     | 127                    | -                     | 798                   | -                           | -        | (52)         | (928) | -                           | -                        |
| Total des produits des activités ordinaires                       | (334 757) <sup>(f)</sup> | 311 018             | 123 763                | 125 757                | 87 734                | 68 386                | -                           | -        | (52)         | (928) | (123 312) <sup>(f)</sup>    | 504 233                  |
| Coût des primes et coûts directs                                  | 173 005                  | 158 662             | 9 244 <sup>(g)</sup>   | 87 138                 | 48 264                | 34 230                | -                           | -        | -            | (130) | 230 513 <sup>(g)</sup>      | 279 900                  |
| Amortissement <sup>(e)</sup>                                      | 24 130                   | 23 298              | 3 727                  | 3 829                  | 2 747                 | 2 236                 | -                           | -        | -            | -     | 30 604                      | 29 363                   |
| Marge brute   | (531 892) <sup>(f)</sup> | 129 058             | 110 792 <sup>(g)</sup> | 34 790                 | 36 723                | 31 920                | -                           | -        | (52)         | (798) | (384 429) <sup>(f)(g)</sup> | 194 970                  |
| Charges opérationnelles avant les éléments suivants               | 53 212                   | 57 043              | 83 232 <sup>(g)</sup>  | 36 638                 | 42 446                | 31 866                | 15 589                      | 12 405   | (52)         | (798) | 194 427 <sup>(g)</sup>      | 137 154                  |
| Rémunération fondée sur des actions                               | -                        | -                   | -                      | -                      | -                     | -                     | 3 794                       | 3 795    | -            | -     | 3 794                       | 3 795                    |
| Total des charges opérationnelles                                 | 53 212                   | 57 043              | 83 232 <sup>(g)</sup>  | 36 638                 | 42 446                | 31 866                | 19 383                      | 16 200   | (52)         | (798) | 198 221 <sup>(g)</sup>      | 140 949                  |
| Résultat opérationnel <sup>(h)</sup>                              | (585 104) <sup>(f)</sup> | 72 015              | 27 560 <sup>(g)</sup>  | (1 848)                | (5 723)               | 54                    | (19 383)                    | (16 200) | -            | -     | (582 650) <sup>(f)(g)</sup> | 54 021                   |
| Dépenses en actifs non courants <sup>(d)</sup>                    | 6 964                    | 5 235               | 3 829                  | 3 946                  | 464                   | 2 096                 | -                           | -        | S.O.         | S.O.  | 11 257                      | 11 277                   |
| Actifs non courants <sup>(d)</sup>                                | 3 155 846                | 3 222 938           | 467 060 <sup>(e)</sup> | 463 006 <sup>(e)</sup> | 76 943 <sup>(e)</sup> | 43 275 <sup>(e)</sup> | 2 263                       | 2 213    | S.O.         | S.O.  | 3 702 112 <sup>(e)</sup>    | 3 731 432 <sup>(e)</sup> |



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Inclut l'amortissement ainsi que de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel. Le siège social inclut également la situation financière et les résultats opérationnels de nos activités en Inde.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 129,9 M\$ au R.-U. et de 52,5 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2013, comparée à une facturation brute aux clients externes de 127,1 M\$ au R.-U. et de 39,3 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2012. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 416,7 M\$ au R.-U. et de 71,2 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2013, comparés à des actifs non courants de 411,9 M\$ au R.-U. et de 36,8 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2012.
- f) Inclut l'incidence relative à la modification apportée au taux de désistements du programme Aéroplan, laquelle a donné lieu à une baisse de 663,6 M\$ des produits au titre des unités de fidélisation, dont une tranche de 617,0 M\$ est attribuable aux exercices antérieurs à 2013, une tranche de 25,1 M\$ est attribuable au trimestre terminé le 31 mars 2013 et une tranche de 21,5 M\$ est attribuable au trimestre terminé le 30 juin 2013.
- g) Inclut l'incidence favorable de 26,1 M\$ (16,4 M£) découlant du jugement définitif dans le cadre du litige concernant la TVA (*note 11*). Une tranche de 74,9 M\$ (47,0 M£) de ce montant a été portée en réduction du coût des primes et une tranche de 48,8 M\$ (30,6 M£) a été ajoutée aux charges opérationnelles.
- h) Le rapprochement du résultat opérationnel consolidé et du résultat avant impôts sur le résultat pour les trimestres terminés les 30 juin 2013 et 2012 est présenté dans les états consolidés du résultat net.
- i) L'information financière de 2012 a été retraitée pour rendre compte de l'application rétroactive des modifications apportées à IAS 19. Se reporter à la *note 2* pour obtenir de plus amples informations.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

| Semestres terminés les 30 juin                                    |                          |                     |                        |                        |                        |                        |                             |          |              |         |                             |                          |
|---|--------------------------|---------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------|----------|--------------|---------|-----------------------------|--------------------------|
| (en milliers de dollars canadiens)                                | 2013                     | 2012 <sup>(f)</sup> | 2013                   | 2012                   | 2013                   | 2012                   | 2013                        | 2012     | 2013         | 2012    | 2013                        | 2012 <sup>(f)</sup>      |
| Secteur opérationnel  | Canada                   |                     | EMOA                   |                        | États-Unis et APAC     |                        | Siège social <sup>(b)</sup> |          | Éliminations |         | Données consolidées         |                          |
| Facturation brute   | 631 918                  | 645 237             | 335 032 <sup>(c)</sup> | 301 461 <sup>(c)</sup> | 165 063 <sup>(c)</sup> | 146 552 <sup>(c)</sup> | -                           | -        | (358)        | (2 312) | 1 131 655 <sup>(c)</sup>    | 1 090 938 <sup>(c)</sup> |
| Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation | 527 086                  | 538 950             | 300 474                | 261 060                | -                      | -                      | -                           | -        | -            | -       | 827 560                     | 800 010                  |
| Produits au titre des unités de fidélisation                      | (67 734) <sup>(f)</sup>  | 582 151             | 246 317                | 202 709                | -                      | -                      | -                           | -        | -            | -       | 178 583 <sup>(f)</sup>      | 784 860                  |
| Produits au titre des services de fidélisation propriétaire       | 80 531                   | 77 351              | 7 995                  | 7 278                  | 168 262                | 145 599                | -                           | -        | -            | -       | 256 788                     | 230 228                  |
| Autres produits des activités ordinaires                          | 24 097                   | 24 241              | 26 723                 | 32 629                 | -                      | -                      | -                           | -        | -            | -       | 50 820                      | 56 870                   |
| Produits intersociétés  | -                        | 12                  | 121                    | 207                    | 237                    | 2 093                  | -                           | -        | (358)        | (2 312) | -                           | -                        |
| Total des produits des activités ordinaires                       | 36 894 <sup>(f)</sup>    | 683 755             | 281 156                | 242 823                | 168 499                | 147 692                | -                           | -        | (358)        | (2 312) | 486 191 <sup>(f)</sup>      | 1 071 958                |
| Coût des primes et coûts directs                                  | 375 785                  | 353 099             | 115 657 <sup>(g)</sup> | 171 229                | 92 479                 | 78 187                 | -                           | -        | -            | (219)   | 583 921 <sup>(g)</sup>      | 602 296                  |
| Amortissement <sup>(e)</sup>                                      | 47 947                   | 46 532              | 7 765                  | 7 735                  | 5 519                  | 4 353                  | -                           | -        | -            | -       | 61 231                      | 58 620                   |
| Marge brute   | (386 838) <sup>(f)</sup> | 284 124             | 157 734 <sup>(g)</sup> | 63 859                 | 70 501                 | 65 152                 | -                           | -        | (358)        | (2 093) | (158 961) <sup>(f)(g)</sup> | 411 042                  |
| Charges opérationnelles avant les éléments suivants               | 107 591                  | 114 145             | 122 459 <sup>(g)</sup> | 72 122                 | 82 440                 | 66 995                 | 31 743                      | 23 813   | (358)        | (2 093) | 343 875 <sup>(g)</sup>      | 274 982                  |
| Rémunération fondée sur des actions                               | -                        | -                   | -                      | -                      | -                      | -                      | 7 659                       | 6 783    | -            | -       | 7 659                       | 6 783                    |
| Total des charges opérationnelles                                 | 107 591                  | 114 145             | 122 459 <sup>(g)</sup> | 72 122                 | 82 440                 | 66 995                 | 39 402                      | 30 596   | (358)        | (2 093) | 351 534 <sup>(g)</sup>      | 281 765                  |
| Résultat opérationnel <sup>(h)</sup>                              | (494 429) <sup>(f)</sup> | 169 979             | 35 275 <sup>(g)</sup>  | (8 263)                | (11 939)               | (1 843)                | (39 402)                    | (30 596) | -            | -       | (510 495) <sup>(f)(g)</sup> | 129 277                  |
| Dépenses en actifs non courants <sup>(d)</sup>                    | 12 275                   | 14 040              | 7 199                  | 6 440                  | 868                    | 3 453                  | -                           | 2 273    | S.O.         | S.O.    | 20 342                      | 26 206                   |
| Actifs non courants <sup>(d)</sup>                                | 3 155 846                | 3 222 938           | 467 060 <sup>(e)</sup> | 463 006 <sup>(e)</sup> | 76 943 <sup>(e)</sup>  | 43 275 <sup>(e)</sup>  | 2 263                       | 2 213    | S.O.         | S.O.    | 3 702 112 <sup>(e)</sup>    | 3 731 432 <sup>(e)</sup> |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Inclut l'amortissement ainsi que de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel. Le siège social inclut également la situation financière et les résultats opérationnels de nos activités en Inde.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 263,3 M\$ au R.-U. et de 106,8 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2013, comparée à une facturation brute aux clients externes de 246,2 M\$ au R.-U. et de 85,5 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2012. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 416,7 M\$ au R.-U. et de 71,2 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2013, comparés à des actifs non courants de 411,9 M\$ au R.-U. et de 36,8 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2012.
- f) Inclut l'incidence relative à la modification apportée au taux de désistements du programme Aéroplan, laquelle a donné lieu à une baisse de 663,6 M\$ des produits au titre des unités de fidélisation, dont une tranche de 617,0 M\$ est attribuable aux exercices antérieurs à 2013 et une tranche de 46,6 M\$ est attribuable au semestre terminé le 30 juin 2013.
- g) Inclut l'incidence favorable de 26,1 M\$ (16,4 M£) découlant du jugement définitif dans le cadre du litige concernant la TVA (*note 11*). Une tranche de 74,9 M\$ (47,0 M£) de ce montant a été portée en réduction du coût des primes et une tranche de 48,8 M\$ (30,6 M£) a été ajoutée aux charges opérationnelles.  
  
Avant le jugement définitif, Aimia avait comptabilisé un montant de 2,1 M\$ (1,4 M£) dans le coût des primes, lequel représentait les crédits de taxes sur les intrants accumulés du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 mars 2013.
- h) Le rapprochement du résultat opérationnel consolidé et du résultat avant impôts sur le résultat pour les semestres terminés les 30 juin 2013 et 2012 est présenté dans les états consolidés du résultat net.
- i) L'information financière de 2012 a été retraitée pour rendre compte de l'application rétroactive des modifications apportées à IAS 19. Se reporter à la *note 2* pour obtenir de plus amples informations.

## 17. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les valeurs comptables de la trésorerie et de ses équivalents, des liquidités soumises à restrictions, des placements à court terme, des comptes débiteurs, du billet à recevoir et des comptes créditeurs et charges à payer figurant à l'état de la situation financière se rapprochent de leurs justes valeurs, compte tenu de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des emprunts est estimée comme étant la valeur cotée pour ce qui est des titres d'emprunt négociés sur le marché public, tandis que la juste valeur des emprunts au titre de la facilité de crédit renouvelable est estimée comme étant le montant prélevé, car les emprunts portent intérêt à taux variable et sont généralement sous forme d'acceptations bancaires de courte échéance ou d'emprunts au taux préférentiel. La juste valeur des placements en obligations de sociétés et de gouvernements est fondée sur la valeur cotée des placements.

Le tableau suivant présente les placements en obligations de sociétés et de gouvernements ainsi que la dette à long terme d'Aimia, lesquels sont évalués au coût amorti, ainsi que leur juste valeur.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

|  | 30 juin 2013     |              | 31 décembre 2012 |              |
|--|------------------|--------------|------------------|--------------|
|  | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Placements en obligations de sociétés et de gouvernements (y compris la partie courante) | 311 877          | 319 866      | 313 250          | 325 671      |
| Dette à long terme   | 793 980          | 831 483      | 793 126          | 841 366      |

## Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés par ordre d'importance des données utilisées pour établir la juste valeur. Cette hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 – Évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Techniques d'évaluation reposant sur des données telles que les prix cotés d'instruments similaires négociés sur des marchés actifs; les prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés inactifs; les données autres que des prix cotés utilisées dans une méthode d'évaluation qui sont observables pour l'instrument considéré; et les données qui sont principalement dérivées de données observables sur les marchés ou corroborées par ces dernières, que ce soit par corrélation ou par d'autres moyens.

Niveau 3 – Techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés.

Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur.

|   | Hiérarchie | 30 juin | 31 décembre |
|---|------------|---------|-------------|
|   |            | 2013    | 2012        |
| <b>Actifs financiers</b>                              |            |         |             |
| Bons de souscription d'Air Canada                     | Niveau 2   | 2 380   | 1 072       |
| Placements en titres de capitaux propres              | Niveau 3   | 55 396  | 23 702      |
| Contrat de change à terme                             | Niveau 2   | 1 445   | —           |
| <b>Passifs financiers</b>                             |            |         |             |
| Contreparties conditionnelles à payer (notes 3 et 11) | Niveau 3   | 44 917  | 1 509       |
| Contrat de change à terme                             | Niveau 2   | —       | 180         |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

La juste valeur des placements en titres de capitaux propres est fondée sur l'analyse des flux de trésorerie actualisés utilisée pour évaluer le placement initial, après ajustement pour refléter les changements des flux de trésorerie prévus au budget et des hypothèses clés ayant servi à l'analyse entre la date du placement initial et le 30 juin 2013. Les hypothèses clés sont les suivantes : taux de croissance, taux d'actualisation et multiple de la valeur finale. L'analyse au 30 juin 2013 a permis de déterminer que la juste valeur des placements en titres de capitaux propres se rapproche de son coût, à l'exception du placement dans Cardlytics, au titre duquel un ajustement à la juste valeur de 13,7 M\$ a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2013 par suite de l'évaluation réalisée dans le cadre du placement additionnel effectué le 23 mai 2013 (*note 5*).

La juste valeur des contreparties conditionnelles à payer (*notes 3 et 11*) est fondée sur la contrepartie maximale à payer.

## 18. PARTIES LIÉES ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

### A) PARTIES LIÉES

#### PARTIE EXERÇANT UN CONTRÔLE ULTIME

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2013, les actions de la Société étaient détenues par un grand nombre d'actionnaires, et aucune partie n'exerçait un contrôle ultime sur la Société.

#### TRANSACTIONS AVEC DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES CLÉS DE LA DIRECTION

Les membres clés de la direction sont composés des membres du comité exécutif de direction de la Société.

Le régime à cotisations définies d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des dirigeants prévoit des cotisations annuelles de 15 % du salaire de base, au moyen de cotisations conjointes de la Société et du dirigeant, jusqu'au maximum annuel permis par les lois pertinentes.

Les membres clés de la direction d'Aimia participent aux régimes d'attributions fondées sur des actions, au régime d'intéressement à long terme d'Aimia (y compris les options sur actions et les unités d'actions au rendement) et au régime d'UAD. Les administrateurs participent au régime d'UAD.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

La rémunération payée ou payable aux administrateurs et aux membres clés de la direction de la Société pour des services est présentée ci-après :

|   | Trimestres terminés les<br>30 juin |              | Semestres terminés les<br>30 juin |              |
|---|------------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
|   | 2013                               | 2012         | 2013                              | 2012         |
| Rémunération des administrateurs, et salaires et avantages des membres clés de la direction <sup>a)</sup> | 2 369                              | 1 871        | 5 108                             | 3 887        |
| Avantages postérieurs à l'emploi  | 93                                 | 95           | 192                               | 172          |
| Rémunération fondée sur des actions   | 1 514                              | 1 309        | 3 090                             | 2 392        |
| <b>Total <sup>b)</sup></b>  | <b>3 976</b>                       | <b>3 275</b> | <b>8 390</b>                      | <b>6 451</b> |

a) Les salaires et les avantages comprennent la rémunération incitative à court terme.

b) Le comité exécutif de direction de la Société comportait 12 membres au trimestre et au semestre terminés le 30 juin 2013 et neuf membres au trimestre et au semestre terminés le 30 juin 2012.

## TRANSACTIONS AVEC DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Aimia offre des avantages postérieurs à l'emploi à ses anciens employés au moyen de régimes à cotisations définies et à prestations définies. Les transactions effectuées dans ces régimes se limitent aux cotisations et au versement des prestations.

## AUTRES TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2013, le secteur EMOA a dégagé des produits des activités ordinaires de 1,6 M\$ et de 3,0 M\$, respectivement, (néant en 2012) au titre de services rendus à i2c.

Au 30 juin 2013, un montant de 4,9 M\$ était à recevoir d'i2c (néant au 31 décembre 2012).

## B) PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

### NECTAR ITALIA

Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2013, Aimia a acquis les derniers 25 % d'actions en circulation de Nectar Italia pour une contrepartie en trésorerie et une contrepartie conditionnelle totalisant 9,3 M\$. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle dans Nectar Italia s'établissait à (8,3) M\$ à la date de l'acquisition. En conséquence, la Société a décomptabilisé la participation ne donnant pas le contrôle et a porté un montant de 17,6 M\$ en diminution des résultats non distribués.

## AUTRES

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2012, un actionnaire minoritaire a investi un montant de 2,7 M\$ dans une filiale en Inde.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 19. INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les sections qui suivent présentent de l'information supplémentaire sur certains des principaux postes des états financiers.

### A) ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

|   | 30 juin<br>2013  | 31 décembre<br>2012 |
|---|------------------|---------------------|
| Contrats avec des partenaires d'accumulation et relations clients | 1 172 177        | 1 207 568           |
| Logiciels et technologie  | 107 366          | 107 513             |
| Marques de commerce   | 390 407          | 391 181             |
| Autres immobilisations incorporelles                              | 2 396            | 2 447               |
| <b>Total</b>  | <b>1 672 346</b> | <b>1 708 709</b>    |

### B) TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

#### VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS OPÉRATIONNELS

|   | Trimestres terminés les |               | Semestres terminés les |                 |
|---|-------------------------|---------------|------------------------|-----------------|
|   | 30 juin<br>2013         | 2012          | 30 juin<br>2013        | 2012            |
| Liquidités soumises à restrictions                            | (621)                   | (3 815)       | (1 438)                | (6 248)         |
| Comptes débiteurs   | 72 708                  | (25 059)      | 58 378                 | 6 299           |
| Stocks  | (2 415)                 | 5 650         | 3 404                  | 23 884          |
| Frais payés d'avance  | (11 258)                | (584)         | (10 099)               | 90              |
| Comptes créditeurs et charges à payer                         | 33 329                  | 2 970         | 5 138                  | (71 683)        |
| Dépôts clients  | 3 979                   | (5 750)       | 2 929                  | 1 919           |
| Provisions  | (143 970)               | 1 013         | (141 881)              | 1 798           |
| Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants | 2 536                   | 1 731         | 3 572                  | 1 462           |
| Produits différés   | 694 420                 | 47 156        | 639 232                | 13 950          |
| <b>Total</b>  | <b>648 708</b>          | <b>23 312</b> | <b>559 235</b>         | <b>(28 529)</b> |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

*Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## C) ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les pertes actuarielles des régimes à prestations définies du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2013 sont présentées déduction faite d'économies d'impôts sur le résultat différés de 509 000 \$ et de 471 000 \$, respectivement, par rapport à 512 000 \$ et 605 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2012.

Les variations du passif découlant d'une exigence de financement minimum pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2012 étaient présentées déduction faite d'impôts sur le résultat différés de 362 000 \$.

## 20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

### A) ACQUISITION DE SMART BUTTON

Le 23 juillet 2013, Aimia a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de Smart Button, un fournisseur de technologie de fidélisation innovatrice à l'intention des détaillants nationaux et autres organismes, pour une contrepartie en trésorerie et autres d'environ 18,0 M\$ US (18,9 M\$).

### B) NOUVELLE ENTENTE AVEC UNE ENTREPRISE DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES

Aéroplan et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») sont parties à une convention relative aux cartes de crédit datée du 16 avril 2003, dans sa version modifiée (« la convention avec la CIBC »). La durée de la convention avec la CIBC expire le 31 décembre 2013, à moins que les parties ne s'entendent sur son renouvellement. Le 27 juin 2013, Aimia a annoncé qu'Aéroplan avait signé une entente avec le Groupe Banque TD (« TD ») au terme de laquelle TD deviendra le nouveau partenaire de carte de crédit financière d'Aéroplan pour la période de dix ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (la « nouvelle entente avec une entreprise de cartes de crédit »), et remplacera la CIBC, à moins que la CIBC ne décide d'exercer son droit contractuel lui permettant d'égaliser les modalités de la nouvelle entente avec une entreprise de cartes de crédit au plus tard le 9 août 2013.

Le 12 août 2013, Aimia a annoncé que la TD a été confirmée à titre de nouveau partenaire de carte de crédit financière d'Aéroplan à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Toutefois, des discussions actives ont cours entre Aimia, la TD et la CIBC à propos d'un cadre général aux termes duquel la CIBC conserverait des cartes détenues par ses clients bancaires existants, ce qui représente environ la moitié du portefeuille. La TD acquerrait le reste du portefeuille. Toutes les parties poursuivront vigoureusement leurs discussions en vue de conclure une entente, de mener à bien une vérification diligente et de parachever les documents finaux d'ici le 26 août 2013. Rien ne garantit que les parties en arriveront à une entente.



---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

## *Non audité*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

Selon l'issue des négociations, l'immobilisation incorporelle au titre du contrat de partenaire d'accumulation avec la CIBC, d'une valeur comptable nette de 541,4 M\$ au 30 juin 2013, sera amortie sur la durée d'utilité résiduelle estimative, qui pourrait varier. De plus, un recouvrement d'impôts sur le résultat différé totalisant 143,8 M\$ au 30 juin 2013 sera comptabilisé sur la même période.

Dans le cadre de la confirmation de la TD par Aimia en qualité de nouveau partenaire financier pour les cartes de crédit d'Aéropian, la CIBC a informé Aimia qu'elle contestait la validité de l'avis et de la convention proposée remis à la CIBC le 26 juin 2013 et qu'elle se réservait le droit de prendre quelque mesure légale que ce soit à sa disposition. Aimia estime que les affirmations de la CIBC sont sans fondement et elle se défendra vigoureusement contre toute réclamation faite par la CIBC.